AWNR
African Women for Natural Resources

Kinshasa le 05/01/2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°001/2026

SUSPENSION DES ACTIVITES DES LES ENTITÉS DE TRAITEMENTS, LE MINISTRE DES MINES EST APPELE A RESOUDRE DE MANIERE EXHAUSTIVE LES DEFIS DE L'EXPLOITATION ARTISANALE,

African Women for Natural Resources (AWNR), organisation féministe en RDC, salue la décision du Ministère de mines de mettre de l'ordre dans la gestion des Entités de traitement et l'invite à prendre le taureau par les cornes, en s'attaquant aux maux qui gangrènent le secteur minier artisanal de cuivre et cobalt, dans le Haut-Katanga et le Lualaba.

Plusieurs rapports publiés portants sur l'exploitation du cuivre et cobalt en RDC notamment celui de African Resources Watch (AFREWATCH) et International Institute for Environment and Développent (IIED), en 2021, sur les îlots de responsabilités; et la note sur les 11 demandes pour une exploitation minière profitable aux coopératives, de septembre 2025, identifient de manière très claires les défis de ce secteur notamment:

- Le manque des zones d'exploitation minières artisanales (ZEAs) entraîne la pratique de l'exploitation artisanale sur des concessions privées, en violation de l'esprit et de la lettre du Code minier ;
- Le manque de formalisation du marché du cobalt et cuivre artisanaux (le marché Musompo reste fermé, malgré plus de $32 millions investis par le gouvernement provincial) ;
- Les coûts élevés et de procédures compliquées pour l'obtention ou l'enregistrement de documents pour les comptoirs, les dépôts, les coopératives ;
- La présence des services non reconnus par la loi à l'instar des FARDC, de l'ANR, du Comité du suivi des actions du chef de l'État ;
- Le prélèvement des paiements indus ;
- Les autorités au niveau national et surtout des provinces se trouvent dans un conflit d'intérêt car étant directement ou indirectement propriétaires des coopératives, comptoirs et dépôts ;
- L'incapacité de l'Entreprise Générale du Cobalt à se déployer par manque des ZEA et des moyens financiers.

Sans des réponses concrètes, à tous les défis ci-haut cités, l'AWNR craint que la décision de suspension des Entités de traitement ne soit qu'une épée dans l'eau, et l'invite à trouver des réponses exhaustives.

Contact et Presse :

Mme KAMALA MURUMBA Johanna
Directrice Nationale AWNR
Tél : +243810825409
Email : infof@awnr.org jkamala@awnr.org